

REGLEMENT CONCOURS DE LA MEILLEURE TARTE AU BEAUFORT

Lundi 15 août 2022 – Les Saisies

Préambule

L'Office du tourisme des Saisies, domicilié au 316 avenue des Jeux Olympiques 73620 HAUTELUCE, organise le concours de la meilleure tarte au Beaufort. Ce concours est réalisé dans le cadre de la Fête du Beaufort qui a lieu aux Saisies le 15 août 2022.

L'objectif de ce règlement est de définir les conditions de participation à ce concours.

ARTICLE 1 : ORGANISATION DU CONCOURS

Informations pratiques du concours

- Le thème du concours est « la meilleure tarte au Beaufort ». **L'ingrédient principal devra donc être le beaufort !**
- Date : **lundi 15 août 2022, lors de la Fête du Beaufort** aux Saisies
- Horaire du dépôt de la tarte par les participants : entre 11h30 et 12h00
- Lieu du dépôt : Salle Cristal, Les Saisies
- Dégustation du jury : 12h00
- Horaire de la délibération du Jury et remise des prix : 16h00
- Lieu de la délibération du Jury : Place Berthod, Les Saisies

Les conditions de participation

Ce concours de cuisine est ouvert à tout **amateur de gastronomie savoyarde**, à l'exception des membres du jury mais également **aux professionnels** : pâtisseries, boulangers-pâtisseries, restaurateurs, traiteurs...

La participation au concours implique que les participants :

- se soient inscrits (voir article 2)
- s'engagent à ne pas acheter une tarte au Beaufort dans le commerce, sous peine de se voir disqualifié
- ne présentent qu'une seule tarte, format minimum 6 parts
- autorise la vente de la tarte suite à la dégustation au profit du Club des Sports des Saisies

La participation au concours est **gratuite pour tous les participants**.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION AU CONCOURS

La participation doit être effectuée avant le **dimanche 14 août 2022** et doit se faire soit :

- sur **inscription par email**, en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à l'adresse suivante : animation@lessaisies.com
- sur **inscription par courrier** en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous à l'adresse indiquée sur le bulletin d'inscription
- à **l'accueil de l'office de tourisme** en leur communiquant directement le bulletin ci-contre

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

Une fois l'inscription réalisée, chaque participant devra venir à l'accueil de l'Office de Tourisme afin de récupérer un plateau de présentation.

ARTICLE 3 : LE DEROULEMENT DU CONCOURS

Chaque participant devra déposer (ou faire déposer par un tiers) une tarte au Beaufort le **lundi 15 août 2022 entre 11h30 et 12h dans la Salle Cristal**.

Lors du dépôt des tartes au Beaufort, chaque participant devra déposer un document contenant :

- le nom du candidat amateur ou professionnel et ses coordonnées
- la liste des ingrédients (en cas d'allergie potentielle). Vous pouvez toutefois garder le secret de fabrication !

Aucune mention du nom du candidat ne doit figurer sur les emballages.

Le jury se réunira le même jour de 12h00 à 13h00 pour déguster les réalisations à l'aveugle, puis délibérer.

Le choix du jury sera communiqué le jour de la Fête du Beaufort à la suite des dégustations.

ARTICLE 4 : JURY & EVALUATION

Pour chaque catégorie du concours amateurs et professionnels, le jury notera les confections de chaque candidat sur 20.

La note finale résultera de la moyenne des notes attribuées par les membres du jury. Les décisions du jury sont sans appel.

Le jury attribuera une note à chaque tarte qui lui sera présentée sur les critères suivants :

- **Présentation / Aspect visuel général** : de 1 à 5 points
- **Qualité gustative** (texture, équilibre des saveurs, assaisonnement...) : de 1 à 10 points
- **Originalité, créativité** : de 1 à 5 points.

Une seule tarte sera admise par participant.

ARTICLE 5 : REMISE DES PRIX

Le résultat de chaque catégorie du concours (professionnels et amateurs) sera proclamé le lundi 15 aout 2022 à 16H00 sur la place Berthod.

Il sera remis aux gagnants de chaque catégorie un **diplôme symbolique** ainsi que des **lots offerts** par les partenaires. En cas de non-présentation, les gagnants seront recontactés par email par l'organisateur afin de pouvoir leur remettre les lots.

Un **prix de la créativité** sera également décerné, toute catégorie confondue.

Les candidats, partenaires et membres du jury sont conviés à la remise des prix.

Les participants autorisent l'Office du Tourisme, s'ils deviennent gagnants, à leur publication dans tout article de presse faisant la promotion de l'événement, le site Internet de l'Office et de leurs partenaires, et les réseaux sociaux.

ARTICLE 6 : RESERVE ET CLAUSE DE PROTECTION

L'organisateur se réserve le droit en cas de nécessité de reporter, modifier ou annuler le présent concours, de trancher immédiatement, et en dernier ressort, toutes les difficultés pouvant survenir à l'occasion du déroulement de ce présent concours. La responsabilité de l'organisateur ne saurait être mise en cause si, en raison d'un événement quelconque, les engagements résultants du présent règlement ne pouvaient pas être en tout ou parties tenues.

BULLETIN D'INSCRIPTION
Concours de la Meilleure Tarte au Beaufort
Lundi 15 août 2022

Document à retourner **avant le dimanche 14 août 2022** :

- **Par mail** à l'adresse suivante : animation@lessaisies.com
- **OU par courrier** à l'adresse suivante :

Office du Tourisme des Saisies
Service Evènementiel
316 Avenue des Jeux Olympiques
73620 HAUTELUCE

- **Ou à déposer l'accueil de l'office de tourisme**

Inscription :

- Je suis Amateur
- Je suis un Professionnel

NOM de l'entreprise (Si professionnel) :

NOM & Prénom du participant :

Adresse / Code Postal :

Téléphone :

Adresse email :

Signature :

*En signant ce présent bulletin,
j'autorise le Club des Sports des Saisies à vendre les parts de tartes à la suite du concours.*

Le

À